

## **CENS 14 Avril 2016**

Présents : Imane Boucenna (présidente), Cécile Roucelle (secrétaire de séance), Guillaume Blanc, Simon Bourret, Francesca Carosella, Adrian Daerr, Christophe Mora, Jaysen Nelayah, Bastien Peraldi, Delphine Richer, Alain Sacuto, Danièle Steer (vidéoconférence), Alessandra Tonazzo, Marc-Antoine Verdier, Julien Browaeys, Matteo Cacciari, Caroline Derec, Yann Gallais, Loïc Lanco, Angela Vasanelli,

Excusés : Francis Richard, Olivier Cardoso, Cécile De Hosson, Charlotte Py, Sébastien Charnoz, Douglas Marshall, Giuliano Orso, Laurent Ménard, Myriam Reffay, Florent Carn.

Invités : Thomas Coudreau, Francesco Nitti, Philippe Lafarge.

Début de séance 14h15

### **Modification de la maquette de la double licence physique chimie (DLPC)**

La discussion de ce point a été amorcée par email en amont du conseil, beaucoup d'échanges ont eu lieu et 15 avis ont été exprimés (14 favorables, 1 défavorable). F. Carn (responsable DLPC) est absent ce jour (impossibilité).

Questions soulevées par ce changement de maquette ayant fait l'objet d'une réponse de la part de F. Carn par email, le CENS est invité à s'exprimer rapidement sur la validation de cette modification de maquette :

11 voix pour  
2 absences  
2 contre

La modification demandée pour la maquette telle que proposée est donc acceptée.

### **Validation des MCC par le conseil des enseignements**

Jaysen Nelayah demande des compléments d'information sur les instances décisionnelles en matière d'enseignement ? Imane Boucenna précise que les décisions sont en général votées en CENS puis remontées en CUFR, mais le changement de mandature n'a pas permis un fonctionnement habituel pour les décisions sur le bonus horaire appliqué pour le contrôle continu par exemple.

Guillaume Blanc souligne que le volume de contrôle continu est imposé par les MCC qui sont sur le point d'être discutées, or la bonification horaire associée au contrôle continu disparaît.

Loïc Lanco précise que les enseignants ont une certaine marge vis à vis de l'application des MCC déclarées qui le sont de façon assez peu précise, ce qui permet tout en donnant un cadrage de préserver la liberté d'action de chaque équipe.

Cécile Roucelle remarque que les tableaux imposés pour communiquer nos MCC au CFVU ne laissent du fait de leur format pas de place à la déclaration d'un contrôle continu partiel (avec exam), qui est souvent adopté pour le suivi des étudiants. Il y a donc déjà 3 ans que certaines UE fonctionnent à la marge de ce qu'ils déclarent pour respecter de meilleurs suivis et évaluations de leur étudiants. Julien Browaeys précise d'ailleurs que cette dernière démarche respecte l'arrêté licences.

Les documents fournis au conseil donnent un aperçu de toutes les filières, à l'exception des formations professionnelles qui n'ont pas répondu ou envoyé directement leurs MCC.

On procède au vote visant à la validation de ces documents :

11 voix pour

6 abstentions

Les MCC telles que présentées ce jour pour les licences et master sont donc acceptées par le CENS.

### **Point sur les options de second semestre de M1 :**

Présentation de Yann Gallais

Au 2nd semestre de M1 les étudiants font un choix de 4 options parmi 17 (disposition de la maquette 2014) pour 5 ECTS.

Cette année 47 étudiants sont inscrits en M1 (dont, précision, 6 sont en échange Erasmus et 16 redoublants), soit 137 choix options\*étudiants. Un seuil à 5 étudiants avait été fixé par vote en CENS en amont pour l'ouverture d'une option donnée. Deux options ont été fermées cette année suite à cette disposition.

UE	Effectif
Astrophysique	8
Cosmologie	13
Dispositifs Semiconducteurs	5
Energie	11
Hydrodynamique 2, Acoustique	6
Matière Molle	11
Nanosciences	7
Physique Quantique	8
Physique Statistique	6
Physique Subatomique	8
Propriétés Mécaniques des matériaux	10
Relativité Générale	10
Théorie des Champs	12
Traitement du Signal	7
Transport	8
	8.7 /options

**Suppression de 2 options** (effectif < 5): Optique Intégrée et Laser, Physique non-linéaire

Les effectifs prévus au moment de la mise en place des maquettes se basent sur 70-80 étudiants. Concernant les effectifs attendus l'année prochaine, le flux entrant M1 est environ à 95% issu de notre L3, on peut donc faire une projection de nos effectifs de L3 vers le M1 mais si on attend une progression pour 2016-2017 par rapport à 2015-2016, celle-ci reste marginale.

Face à ce nombre faible d'étudiants, plusieurs attitudes peuvent être adoptées :

1 - Toutes les options rouvrent de nouveau, on gère au moment des souhaits étudiants les fermetures éventuelles d'options et des révisions sur les équipes enseignantes dans la mesure du possible en cas de taux d'encadrement trop faible.

2 - On supprime a priori certaines options (3-4 ?). Dans ce cas quelle méthode employer sachant qu'il y a nécessité de respecter un certain équilibre thématique.

Peut-on évoquer la possibilité de fusion de certaines options ?

Angela Vasanelli pointe le fait que le choix des options des étudiants est orienté par leur choix de futur M2. La foire aux options devrait être une discussion d'orientation et que le choix d'option soit directement corrélé à leur choix. Les étudiants doivent donc avoir l'information concernant les M2 très tôt dans l'année de façon à ce que les choix d'options soient réfléchis.

Yann Gallais précise qu'il y a une discussion avec les étudiants et qu'il pratique une orientation active mais beaucoup ne sont pas encore fixés sur leur orientation en décembre.

Imane Boucenna a fait une demande aux responsables de M2 pour classer les options indispensables pour leur fonctionnement pédagogique mais les réponses à ce jour sont disparates et incomplètes. Elle renouvellera sa demande de classement des options dans un futur proche demandant précisément 3 choix aux responsables. A la vue de ces classements, une nouvelle discussion sur les options ouvertes aura lieu début mai.

Matteo Cacciari s'inquiète d'une baisse de l'attractivité du master en fermant certaines options. D'après Yann Gallais, ce ne serait pas le cas a priori si on fait une faible réduction.

Concernant la favorisation de fusions plutôt que les suppressions, Angela Vasanelli remarque que cela obligerait à refondre les cours (faits il y a 2 ans) et ce pour 2 ans uniquement (prochaine maquette). Imane Boucenna remarque que cela pourrait être pris en compte, ce à quoi Matteo Cacciari répond que la nouvelle maquette devra faire table rase de l'ancienne et que cela ne pourrait être effectué.

Concernant la question de retoucher les effectifs enseignants quand les effectifs étudiants sont faibles ? A voir si nous avons un besoin exprimé des 17 options, ce cas pourra être évalué au moment des choix étudiants.

### **Ajout de TDs au 1er semestre de M1 :**

Cette année un groupe de TD (prévu lors des calculs de maquette) a dû être fermé pour cause d'effectifs faibles. Ces heures a priori «récupérées» pourraient être mises à profit pour créer un autre horaire de TD pour les étudiants de M1 dont la demande a été effectuée par les étudiants et les enseignants (passage à un TD hebdo à la place d'un TD tous les 15j).

Bilan horaire indicatif :

Fermeture d'un groupe - 132h

Ouverture de 6 séances de TD + 75h ; + 1h30 par semaine de présence pour les étudiants

Remarque de Matteo Cacciari. En M1, nous avons la nécessité de former les étudiants à un travail indépendant donc ne pas charger les emplois du temps et ne pas faire exploser les volumes horaires globaux. Ce but avait été affiché lors de la mise en place de la nouvelle maquette de M1.

Un consensus est trouvé en choisissant de doter d'un TD supplémentaire les matières n'ayant pas de TP par ailleurs pour ne pas surcharger les emplois du temps, soit physique statistique et physique quantique. Cette disposition sera mise à l'essai l'année prochaine.

### **Comment reporter -ou non- les heures non effectuées pour cause de fermeture de groupe ou de non ouverture d'option.**

Résumé de Julien Browaeys.

Suite à la fermeture d'options ou en cas d'effectifs faibles, les nombres d'enseignants par UE peuvent être revus (fermetures de groupes, taux d'encadrement trop faible pour des groupes). Les heures de service ainsi dégagées peuvent-elles être reportées l'année n+1 si les besoins de l'année n sont couverts et que l'enseignant ne peut (ou ne désire pas) être réaffecté ?

Julien Browaeys insiste sur la nécessité d'équité de traitement des EC face à ces pratiques.

La discussion s'en suit sur la possibilité d'une telle mise en place et sur ses modalités.

Francesca Carosella remarque que si on est sur une année donnée et que certains perdent leurs enseignements il n'y a pas de perte pour l'UFR pour cette année. Julien Browaeys répond que ces heures «non reportées» l'année suivante ne sont pas remises au talon pour l'ensemble de l'UFR et que par conséquent elles représentent de fait une perte en année n+1.

Alessandra Tonazzo remarque que les enseignants qui perdent leur cours pour une année se sont déjà organisés (disponibilités) et ont préparé leurs cours, ils seraient donc doublement perdants.

Adrian Daerr insiste sur le fait que ce style de modalités permet de se restreindre moins sur des choix d'ouvertures d'UE libres : si une UE proposée est fermée, ce n'est pas une perte pour l'UFR, c'est aux personnes responsables de l'UE de s'assurer de son attractivité.

Concernant les modalités, la question est posée de reporter tout ou partie ? Le choix d'une proportion n'est pas clair et Christophe Mora demande des précisions.

Matteo Cacciari exprime sa crainte quant à la surcharge imprévue d'enseignements pour un EC se retrouvant obligé de reporter une partie éventuellement forte de son service qui viendrait impacter ses activités de recherche.

Cécile Roucelle remarque qu'il existe dans les dispositions de la foire un plafond de surcharge à +20h qui ne peut être dépassé et qui garantit de ne pas être impacté de façon trop forte par cette éventuelle mesure. Par ailleurs, ces mêmes dispositions prévoient que la surcharge de service due à un report (ou un choix) peut être conservée plusieurs années et reversée progressivement au talon de l'UFR par l'EC concerné.

Cécile Roucelle ajoute qu'il serait important de s'assurer d'une discussion au sein des équipes enseignantes concernées par les UE/groupes fermés, de façon à faire porter la charge sur l'ensemble de l'équipe plutôt que sur un enseignant ayant simplement arrêté son choix sur un horaire de cours qui se retrouve fermé (nouvelle répartition en interne dans la mesure du possible).

A l'issue de cette discussion, la question soumise au vote du CENS est alors la suivante :

Acceptez-vous un report de la totalité des heures de service non effectuées par un EC pour cause de fermeture de groupes ou de réduction horaire, connaissant les dispositions de la foire (plafond à +20h) ?

14 oui

2 abstentions

0 non

### **Choix complémentaire des UE libres**

Suite au CENS précédent, 1 UE libre avait été acceptée et la possibilité existait d'ouvrir une seconde UE libre après précisions des contenus.

3 UE sont proposées :

- "le monde quantique" par Thomas Coudreau et Alain Sacuto,
- "Rigole" par Francesco Nitti
- "Bruit et désordre" par philippe Lafarge.

Ces trois UE (descriptifs en annexe de ce CR) sont présentées pendant quelques minutes par leurs porteurs.

Imane Boucenna demande s'il y aura de plus une demande de financement de manips de cours pour Thomas Coudreau et Philippe Lafarge, ce à quoi il est répondu qu'ils se baseraient sur du matériel existant déjà.

Rigole a un statut particulier étant jusqu'ici financée par l'Idex. On peut donc espérer que celle-ci soit de nouveau financée par l'idex. En tout état de cause, Matteo Cacciari propose de discuter avec l'UFR SdV pour obtenir une dotation horaire équivalente entre les deux UFRs (actuellement 30h demandées en physique, 15h demandées en SdV qui assure le suivi administratif des étudiants (environ 40 étudiants))

- Nouvelle UE libre ouverte :  
13 pour le monde quantique  
3 abstentions  
0 bruit et désordre

Soutien à l'ouverture l'année prochaine de l'UE Rigole (en espérant un financement Idex) :  
9 oui  
4 abstentions

Les UE «le monde quantique» et «RIGOLE» seront donc toutes deux ouvertes l'année prochaine.

### **Point sur le nombre de semaines travaillées (calendrier L1/L2/L3/M1) :**

Nombre de semaines travaillées en L1:  
13 semaines pour les CM  
12 semaines TD-TP

Début mercredi 7 septembre pour tous. TD 12 sept.

Sans interruption jusqu'au 4 décembre; puis 1 semaine de pause (pas d'enseignants) avant les examens.

Doit-on supprimer une semaine de cours pour donner une semaine de pause ?

Imane Boucenna remarque que cela ne porterait que sur les cours de physique ce qui ne servirait donc à rien pour les étudiants.

Pour les L2-3 et M1 :

Caroline Derec propose que nous restions sur les maquettes en termes de volumes horaires. La 14e semaine existante au calendrier comme une souplesse de mise en place pour les cours (rattrapages jours fériés etc).

L2 S1 : 13 semaines

L2 S2 : 12 semaines

L3 : 13 semaines comptées dans la foire (14 semaines au calendrier)

M1 : 13 semaines comptées dans la foire (14 semaines au calendrier)

Ces dispositions sont adoptées à l'unanimité

**- divers**

La fin du bonus lié au contrôle continu a été votée au CUFR

Caroline Derec interpelle le conseil car cette question aurait dû être une discussion de CENS, puisque la mise en place du contrôle continu est un enjeu pédagogique qui y a été largement discuté. Matteo Cacciari répond que les échéances de calendrier liées à l'ouverture de nouvelles filières notamment ont donné lieu à une discussion dont l'issue devait être fixée au dernier CUFR. De façon à maintenir les heures de service des EC a minima, le choix a été fait de privilégier la poursuite de l'ouverture des nouvelles filières (DLPC et MedPhy) et d'abandonner cette disposition concernant le contrôle continu.

Demandes pour l'ordre du jour du prochains CENS par Julien Browaeys :

- Discussion concernant les règles de la foire. Détails à voir pour le fonctionnement.
- Discussion sur certaines disparités horaires, notamment autour des PCC d'encadrement de stages qui recouvrent des réalités qui semblent assez différentes.

La séance est levée à 17h.